



CANADIAN
PUBLIC HEALTH
ASSOCIATION

ASSOCIATION
CANADIENNE DE
SANTÉ PUBLIQUE

26 août 2025

L'honorable Marjorie Michel, C.P., députée
Ministre de la Santé
Santé Canada
Ottawa (Ontario)

Madame la Ministre,

Au nom de l'Association canadienne de santé publique (ACSP), je vous écris pour encourager vivement le gouvernement du Canada à modifier les lignes directrices sur la consommation d'alcool figurant sur le site Web de Santé Canada afin qu'elles reflètent *Les directives canadiennes sur l'alcool et la santé*, élaborées par le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS) en collaboration avec des scientifiques et des expert·e·s en santé publique de partout au pays.

Les Canadien·ne·s comptent sur le gouvernement pour leur fournir une information claire et fondée sur des données probantes, qui leur permette de prendre des décisions éclairées concernant leur santé. Les actuelles lignes directrices sur la « consommation à faible risque » d'alcool sont désuètes et ne correspondent pas aux données scientifiques les plus récentes. Comme le démontrent les directives du CCDUS, la consommation d'alcool — même à des niveaux relativement faibles — comporte des risques pour la santé. En fait, l'alcool est causalement lié à plus de 200 maladies et blessures, y compris au moins sept types de cancer, des maladies cardiovasculaires, des maladies du foie et des problèmes de santé mentale. Chaque année, l'alcool contribue à des milliers de décès prématurés et exerce une lourde pression sur notre système de santé.

Ce fardeau se mesure non seulement en vies perdues et en bien-être diminué, mais également en termes économiques. Les estimations les plus récentes démontrent que les méfaits liés à l'alcool coûtent aux gouvernements des milliards de dollars de plus en soins de santé et en productivité perdue que ce qu'ils perçoivent en revenus de la vente d'alcool. En 2020, par exemple, l'alcool a coûté à la société canadienne plus de 19 milliards de dollars, alors qu'il n'a généré qu'environ 13 milliards de dollars de revenus — un déficit substantiel assumé par les contribuables.

Le gouvernement du Canada a à la fois la responsabilité et l'occasion de veiller à ce que l'ensemble de la population ait accès à une information exacte et à jour en matière de santé. L'adoption des *Directives canadiennes sur l'alcool et la santé* comme norme fédérale officielle constitue une étape essentielle pour remplir ce devoir. Cela permettrait d'harmoniser les messages de santé publique du Canada avec les meilleures données disponibles, de donner à la population une information fiable et de démontrer clairement que la santé et le bien-être des Canadien·ne·s passent avant les intérêts de l'industrie.

Je vous exhorte à agir rapidement pour mettre à jour le site Web de Santé Canada afin qu'il reflète ces nouvelles directives et pour résister aux pressions des intérêts particuliers. La population ne mérite rien de moins que la transparence, l'exactitude et un leadership fondé sur des données probantes concernant cet enjeu majeur de santé publique.

Je vous remercie de votre attention et de votre engagement constant envers la santé de la population canadienne.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Ian Culbert
Directeur général

cpha.ca

404-1525 Carling Avenue
Ottawa, Ontario K1Z 8R9

1525, avenue Carling, bureau 404
Ottawa (Ontario) K1Z 8R9

613-725-3769

